



DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE SENLIS
CANTON DE NANTEUIL LE HAUDOUIN
MAIRIE D'ORMOY-VILLERS

Envoyé en préfecture le 26/02/2024
Reçu en préfecture le 26/02/2024
Publié le
ID : 060-216004739-20240216-D12_02_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 février 2024

Délibération N°12/02.2024

Date de convocation :
09/02/2024

Nombre de conseillers
en exercice : 11
Présents : 8
Votants : 11

**Affichage de la liste des
Délibérations :**
23/02/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 16 février 2024, à 19 h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 9 février 2024, s'est réuni à ORMOY-VILLERS en séance publique sous la présidence de M. Pascal ETAIN, Maire.

Étaient présents : Messieurs ETAIN, CHAMARD, JOLLET, KIEPFERLÉ, et Mesdames PLASMANS, TOUPET, MARTINS DOS SANTOS, PERROT

Absents représentés : Mme AGOGUÉ (procuration à M. CHAMARD), M. MONTGILLARD (procuration à Mme PERROT), M. MORELLON (procuration à M. ETAIN)

Formant la totalité des membres en exercice,

Mme Laure MARTINS DOS SANTOS est désignée secrétaire de séance.

Objet : Sécurisation des cheminements piétons et mise en accessibilité PMR Grande Rue (RD 136) à Ormoy-Villers

M. Le Maire indique que les enjeux de l'accessibilité de la voirie et des espaces publics sont primordiaux, car ils concernent non seulement le quotidien des personnes handicapées, mais également celui de l'ensemble de la population qui peut ainsi bénéficier d'une meilleure qualité d'usage.

Le projet voté lors du précédent conseil municipal doit être complété par l'aménagement de l'arrêt minute de la Poste.

Les travaux consistent à élargir le trottoir depuis la Poste jusqu'à la place de l'Eglise, au droit du 13 Grande rue pour sécuriser le cheminement des piétons, abaisser le trottoir au dépose minute de la Poste, avoir un trottoir aux normes PMR le long de la route départementale 136 et abaisser le trottoir pour réaliser deux places sécurisées dont une PMR au niveau du 8 Grande rue (Boulangerie).

Dans le cadre du marché public en groupement de commandes « entretien des voiries et réseaux 2023-2025 » auquel la commune adhère via la CCPV, l'entreprise COLAS a été sollicitée pour un chiffrage.

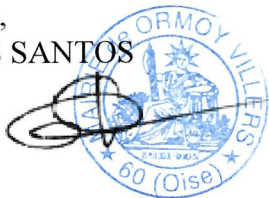
Le montant du devis s'élève à 26 384,29 € HT soit 31 661,15 € TTC.

Considérant le devis estimatif pour ce projet d'un montant de 26 384,29 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **ANNULE** la précédente délibération numérotée 06-01/2024
- **VALIDE** le projet de Sécurisation des cheminements piétons et mise en accessibilité PMR Grande Rue (RD 136) par l'entreprise COLAS pour un montant de 26 384,29 € HT soit 31 661,15 € TTC.

Le secrétaire de séance,
Laure MARTINS DOS SANTOS



Ormoy-Villers, le 26/02/2024,

Le Maire,
Pascal ETAIN



Certifié exécutoire par le Maire :

- Compte tenu de sa transmission au représentant de l'Etat
- Et de sa publication sur le site internet communal le **26/02/2024**